



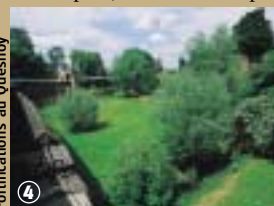
La « cité des chênes »



Remparts - Le Quesnoy

Porte d'entrée au nord du Parc naturel régional de l'Avesnois, sur la route des villes fortifiées, la « cité des chênes » se dresse comme une sentinelle au milieu d'un écran de verdure. Fière de son patrimoine et de la qualité de son environnement, Le Quesnoy vous invite à découvrir ses remparts des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles et son cadre naturel préservé, qui lui donnent le cachet d'une ville où il fait bon séjourner.

Grâce à la patiente restauration de ses remparts, la cité fortifiée par



Fortifications au Quesnoy

Le concours d'attelage du Quesnoy

Le concours d'attelage de Le Quesnoy a lieu chaque année, en septembre. Depuis plus de 12 ans, une journée entière est consacrée à ce concours, avec des épreuves différentes réparties tout au long de la journée.

Le Parcours de Marathon est généralement suivi d'une épreuve de maniabilité sur l'ancien hippodrome puis d'une épreuve de présentation de voitures hippomobiles anciennes. Ce concours est également l'occasion pour les meneurs d'attelage de présenter les races

locales de chevaux de trait qui sont le Boulonnais et surtout le Trait du Nord encore fortement présent dans l'Avesnois...



Porte d'enceinte - Le Quesnoy

Vauban retrouve chaque année un peu plus l'éclat de sa splendeur passée et offre un ensemble complet de fortifications unique dans le Nord Pas-de-Calais.

Situé à proximité immédiate de la vaste forêt de Mormal, le pays Quercitain s'adresse aux amateurs de découvertes du patrimoine culturel et de l'architecture locale, dans un espace de promenade très apprécié.

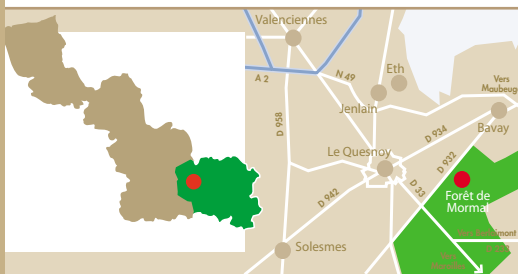
Les fossés remplis d'eau accueillent une faune (Grenouille verte, Poule d'eau, Col vert) et une flore (phragmites, iris, joncs) riches et sauvages. Quant aux étangs, ils servent au canotage ainsi qu'à la pêche à la ligne.

Toute l'étendue des fortifications qui forment un octogone de près de 2 000 m de longueur et de plus de 1 000 m de largeur, est plantée d'arbres séculaires, de verdure et de fleurs.

Remparts et bastions abritent un petit hôte bien discret, qui au coucher du soleil sort de sa torpeur, prend son envol et parcourt en zigzag un territoire de chasse, capturant au vol moucheron et moustiques. Flâneurs du crépuscule, vous voilà protégés...

à CHEVAL dans le NORD

Avesnois



Découvrir le Nord au pas, au trot, au galop...

Création : Altavia Lille

Toutes les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Bavay : Musée-site archéologique départemental (03.27.63.13.95), visite de l'hypocauste sous l'Office de Tourisme (03.27.39.81.65), musée du 11 septembre 1709 (06.76.64.03.33)

Bousies : Musée des Evolutions (03.27.77.46.41)

Landrecies : Musée Duplex et Ernest Amas (03.27.77.52.52)

Le Quesnoy : Fortifications en Avesnois (03.27.20.54.70), Base de Loisirs (06.10.92.34.08)

Locquignol : Forêt de Mormal « Arboretum de l'Étang David »

Maroilles : Parc Naturel Régional de l'Avesnois : Grange Dîmière, espace de découverte, Point Environnement Conseil, Vitrine du terroir (03.27.77.51.60), jardin de Sylvie Fontaine (06.75.46.40.79).

Pont sur Sambre : maison de Pays de fév. à nov. (03.27.67.54.67)

Preux au Sart : golf de Mormal (03.27.63.07.00).

Villers-Pol : Air Sylphe, Aile delta motorisée, survol des châteaux (03.27.25.23.88)

Manifestations annuelles

Avesnois : Nuit de la chouette en mars (années impaires), Nuit européenne de la Chauve-souris en août « Kiosques en fête » en juin (03.27.77.51.60), portes ouvertes chez les producteurs fermiers et artisans WE du 14 juillet (03.27.77.92.74).

Bavay : Fête gallo-romaine 1er WE de juillet (années paires) (03.27.39.81.65).

Le Quesnoy : Fête de l'attelage, Fête du lait en septembre (03.27.77.51.60) - Fête du géant Bimberlot le 1er dimanche d'août (03.27.20.54.70)

Maroilles : « L'enfer vert », parcours VTT en mars (03.27.77.71.61), brocante en juin (03.27.77.74.84), fête de la Flamie en août (03.27.84.80.80), « Maroilles- Val Joly VTT » en oct. (03.27.61.83.76)

Nord : Journées régionales des villes fortifiées en avril (03.27.20.54.70).

Pont sur Sambre : cortège carnavalesque de la mi-carême (03.27.67.22.22)

Villers-Pol : Fête de l'eau et fête de la moisson (années impaires) en août (03.27.49.06.37)

Wargnies-le-Petit : Fête de la pomme en sept. (03.27.49.83.44).

RDV Nature

Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59 et dans les Offices de Tourisme).

Hébergements

Informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord. Réserver à la « dernière minute » un hôtel, une chambre d'hôtes « Résa Chambre » (0.892.16.18.20)

Renseignements

Office de Tourisme de Le Quesnoy : 03.27.20.54.70

Parc naturel régional de l'Avesnois : 03.27.77.51.60

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex - 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



à CHEVAL dans le NORD

Avesnois



N° 18

Circuit de la cascade de Quélipont

Villers-Pol, Le Quesnoy, Orsinval, Beaudignies, Frasnoy, Ghissignies, Louvignies,

Poix-du-Nord, Englefontaine, Locquignol, Gommegnies, Villereau, Potelle

(43 km - 7 h environ)



Drève forestière



Randonnée Équestre

Circuit de la cascade de Quélipont : 43 km

Durée : 7 h environ

Départ : Auberge du Godelot

Balilage jaune

Carte IGN : 2706 OT

L'avis du randonneur :

Ce parcours, sans difficulté technique vous permet de découvrir l'Ouest de l'Avesnois. Quelques pistes cavalières empruntent la forêt domaniale de Mormal, constituée essentiellement de Chênes, Hêtres, Charmes, Bouleaux et d'une importante faune : Chevreuils, Cerfs et Sangliers. Le circuit traverse également les vallées de la Rhônelle, de l'Aunelle, de l'Ecaillon et du Saint-Georges où le bocage est encore très marqué, les plateaux étant dominés par les cultures.

En période de chasse, l'accès à la forêt domaniale de Mormal peut être interdit, renseignements auprès des mairies.

Camarguais



Circuit de la cascade de Quélipont

(43 km - 7 h environ)

Départ : Auberge du Godelot (possibilité d'attaches pour les chevaux et de repas).

1 Prenez la route forestière en goudron, Route du Roi du Bois, face à l'auberge.

2 Avant d'arriver à la voie SNCF, empruntez la piste cavalière sur votre droite qui vous conduira en lisière de forêt. Au niveau du « ruisseau de Carnoy » passez le gué, empruntez le lit de la rivière par la droite sur environ 30 m pour en ressortir (seule difficulté du parcours). Profitez de marcher dans l'eau tout en admirant le paysage.

3 Tournez à gauche puis longez la Chaussée Brunehaut (RD 932) sur le côté droit (attention à la circulation). Pour les chevaux qui ont peur des véhicules, et en particulier des poids lourds, optez pour cette variante : Continuez tout droit et suivez le premier chemin empierré, sur votre gauche, puis prenez encore à gauche afin de rejoindre le GR 122.

4 Suivez le GR 122 (balisé en rouge et blanc), c'est votre premier contact avec le bocage.

5 Au lieu dit « Pont Billon », empruntez à droite la RD 951 sur 75 m, attention à la visibilité de la circulation. Dépassez l'ancien pont puis la maison et suivez de nouveau le GR 122. Le long du parcours, sur votre gauche, remarquez le beffroi du Quesnoy qui ne vous quittera plus.

6 Tournez à gauche et descendez la RD 942 sur 300 m puis prenez le premier chemin sur votre droite. Au carrefour suivant, continuez à droite.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 650 1300m

7 Arrivé à « La cascade de Quélipont » passez le pont et prenez sur votre gauche la route, avant de franchir l'Aunelle prenez le temps d'admirer la cascade (aire de repos possible). Suivez ce chemin sur environ 300 m et empruntez le chemin de terre sur votre gauche, sur 2 800 m.

8 Attention à la traversée du carrefour avec la RD 934, circulation importante à certaines heures. Descendez jusqu'à la « Rhonelle ». Vous pourrez y découvrir un ancien moulin ainsi qu'un lavoir. Tournez à droite puis à gauche avant la rivière. Dirigez-vous vers l'étang de Villers-Pol. Entre le plan d'eau et la rivière, empruntez le chemin qui vous conduira à la sortie du village. Après le « Champ Savary », tournez à droite pour rejoindre le lieu dit « La Croisette ».

9 « La Croisette », une stèle rend hommage au curé de la paroisse de Villers-Pol pour son dévouement en 1944. Suivez le chemin en herbe sur votre gauche et à la sortie virez à droite. Au passage à niveau des Sauckelets continuez tout droit pour rejoindre le « Pigeon Noir » puis le « Tilleul ». La légende dit qu'autrefois, un attelage chargé d'or aurait disparu, enfoui dans les marais...

10 Suivez à droite la RD 942 sur environ 200 m puis tournez à gauche ; continuez jusqu'au château d'eau de Ghissignies.

11 Descendez à droite vers le village de Ghissignies, vous arrivez dans la vallée de l'Ecaillon (près du centre possibilité d'accéder au moulin). Dans le virage à 90 degrés tournez à gauche vers le château Dupire et rejoignez la Vierge.

12 Remarquez et laissez sur votre droite la ferme du Grand Gay et tournez à droite sur le chemin de terre qui mène à « l'Arbre de la Croix ». Soyez prudent sur ce chemin marécageux à certaines époques de l'année, marchez sur l'axe central (possibilité de contourner entre le champ et le bosquet).

1

2

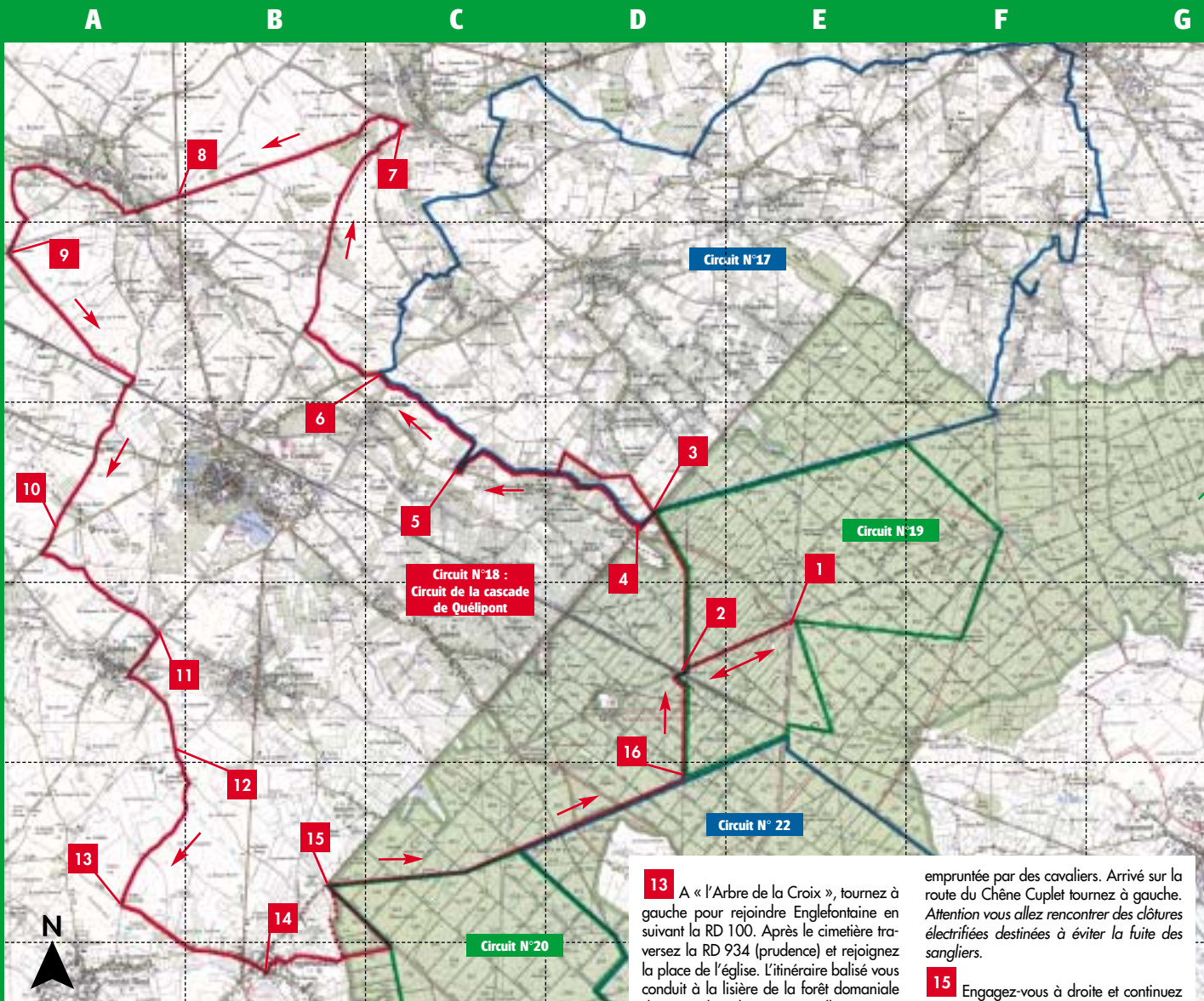
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos détrit.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

- 13** A « l'Arbre de la Croix », tournez à gauche pour rejoindre Englefontaine en suivant la RD 100. Après le cimetière traversez la RD 934 (prudence) et rejoignez la place de l'église. L'itinéraire balisé vous conduit à la lisière de la forêt domaniale de Mormal. En lisière, une grille peut rendre difficile l'accès à la forêt. En attendant que des aménagements soient réalisés, n'hésitez pas à descendre de votre monture et encourager celle-ci à vous suivre.
- 14** Empruntez la piste cavalière entre les parcelles 702 et 703 (aux coins des parcelles sont inscrits leurs numéros soit sur des arbres soit sur des poteaux). Dans l'attente d'une amélioration pour le passage du ruisseau, optez pour la variante le long de la lisière de la forêt, fréquemment

- empruntée par des cavaliers. Arrivé sur la route du Chêne Cuplet tournez à gauche. Attention vous allez rencontrer des clôtures électrifiées destinées à éviter la fuite des sangliers.
- 15** Engagez-vous à droite et continuez sur la route de Vivreuil qui vous conduira à la laie de Saint Hubert.
- 16** Après avoir traversé la parcelle 524, et la route Coulon (chemin empierré) dans la parcelle 513, tournez à gauche et restez sur la piste cavalière. A la sortie de la parcelle 1141, tournez à gauche pour rejoindre la route du Roi du Bois (goudron) au niveau de la barrière Tombale (passage à niveau SNCF). Traversez la voie SNCF et rejoignez l'auberge du Godelot votre point de départ.